



Attente de billet pour voir le catch

Par **Quenot**, le 10/11/2010 à 14:37

Bonjour,

Mon conjoint a acheter des places pour voir le catch demain a 20h30 a Nantes mais n'a toujours pas reçu les places. Les a commander a XXX est a du payer 109 euros pour les 2 places qu'il on pris cette somme sur son compte .

Ayant pas de places je l'ai est contacter a plusieurs reprise mais je reste toujours dans l'attente d'une reponse et me disent qu'il me recontacterons pour me dire ce qu'il en ai . Sachant que la reservation des places et le sta 2010 109598.

La premiere fois que je l'ai est appeler il on dit a mon conjoint que c'etait partie et que nous devons les avoir des lundi mais rien

la 2 eme appel il mont dit que j'allais les voir avant la veille de la date du catch ce que je n'ai toujours pas .la 3eme fois on me dit que l'on me recontactera .

Et J'aimerais savoir qu'elle en sont mes recours pour avoir mes places ou le remboursement?

si vous pouvez m'aider assez rapidement car c'est pour demain le catch et pour plus d'info j'ai juste le message sur internet pour la confirmation de ma reservation mais rien d'autre .

merci de bien vouloir m'aider

ps: je ne peut pas payer des frais d'avocats

Par **mimi493**, le 10/11/2010 à 14:45

Pour l'instant, vous devez attendre.

Si vous ne les recevez pas en temps et en heure, vous demanderez le remboursement

Il me semble que ce site ne garantit pas d'arriver à avoir les places réservées.

Par **Quenot**, le 10/11/2010 à 15:31

merci de votre reponse , la j'attend demain midi si j'ai toujours rien je leur demanderai le remboursement sachant que ma factrice passe a 13h et que pour aller voir le catch je dois faire pas mal de route en voiture pour y aller car c'est loin de chez nous .Et heureusement qu'une personne de ma famille me laisse heberger chez lui et au lieu de l'hotel car si je l'ai est toujours pas eu cela m'embeterais bcp.

Mais si je ne les ai tjrs pas comment faire car la aujourd'hui je reste tjrs sans reponse pour savoir si il on bien ete envoyer ect

ps : demain c'est ferier en plus donc cela m'etonnerai que j'ai mes places de catch

Par **CHARLY44**, le 11/11/2010 à 10:12

Je suis dans le même cas que vous, nous sommes le jeudi 11 novembre et toujours pas de places (3 à 47 euros)pour le spectacle de catch de ce soir au Zenith à NANTES. Après plusieurs appels téléphoniques au 08 99 70 07 60 me signalant que mes places me serait envoyées par la poste .Par contre l'argent à été retirée dès le lendemain de la commande (4 octobre 2010). Cela va être compliqué avec le 11 novembre jour férié .

Par **CHARLY44**, le 11/11/2010 à 10:14

Je suis dans le même cas que vous, nous sommes le jeudi 11 novembre et toujours pas de places (3 à 47 euros)pour le spectacle de catch de ce soir au Zenith à NANTES. Après plusieurs appels téléphoniques au 08 99 70 07 60 me signalant que mes places me serait envoyées par la poste .Par contre l'argent à été retirée dès le lendemain de la commande (4 octobre 2010). Cela va être compliqué avec le 11 novembre jour férié .

Par **Quenot**, le 11/11/2010 à 10:15

oui c'est sur moi et mon conjoint on ne fait que de les appeler pour en avoir des reponse mais nous dise qu'il faut que nous attendons le coup de fil du responsable sachant que il nous a tjrs pas appeler et je ne sais vraiment si je les aurais vu que aujourd'hui c'est ferier. cela m'enerve bcp d'eux .je compatie avec vous car nous somme dans la meme galere.

Par **CHARLY44**, le 11/11/2010 à 17:36

toujours rien et pas moyen de les avoir au téléphone
je vais essayer de me présenter au guichet avec le document messagerie
avec ma réservation N° STA2010109353
On verra bien

Par **CHARLY44**, le 11/11/2010 à 20:23

je me suis présenté au Zénith ce soir mais comme je le pensais pas moyen de rentrer dans la salle donc maintenant il ne me reste plus qu'à demander le remboursement de mes places en espérant que cela va se faire sans trop de difficultés

Par **Quenot**, le 14/11/2010 à 11:12

mon conjoint a toujours pas etait rembourser de ses places de concert qui coutent 105 euros cela m'enerve beaucoup car nous avons toujours pas eu le remboursement malgré plusieurs appel (dont on a eu cher d'appel a appeler x fois la societer xxxx pour notre souci).
La le hic c'est que mon conjoint na pa pu imprimer ces justificatifs car j'ai un souci d'imprimante et ne sais pas si la police voudra bien accpeter ma clé usb pour les preuves.j'aimerais que quelqu'un m'aide s'il vous plait car je ne pas me permettre de prendre un avocat.